

# Archipel de Chausey

## site naturel protégé



0,5 km de large  
1,6 km de long  
2h  
Découverte de l'île



### Légende

- Propriété privée (SCI des îles Chausey) : cheminement autorisé uniquement sur le sentier du littoral
- Zone publique (Conservatoire du littoral)
- Sentier du littoral et chemins publics
  - Niveau de difficulté
  - Facile - accessible (poussettes, PMR)
  - Assez facile
  - Assez difficile (quelques passages techniques)
  - Difficile (très escarpé - prudence)
- Accès interdits
  - Chemins privés interdits
  - Linéaire littoral inaccessible et dangereux

Vous êtes ici	Toilettes publiques	Embarcadère	Point de vue	Mouillage à l'ancre possible
Commerce	Restaurant	Poste de secours	Plage	Mouillages privés
Hôtel	Gîtes	Hélicoptère	Estran	Lignes visiteurs (payant en saison)
Aires de pique-nique	Aires de pique-nique	Zone d'échouage en cas d'avarie	Baignade surveillée du 15 juin au 15 septembre	Lignes visiteurs (échouage)
		Bâtiments, habitations	Baignade autorisée	Viviers flottants
		Escaliers	Baignade interdite	

### Chausey : le plus vaste archipel d'Europe

Situé à 16 km de la côte, Chausey est un quartier maritime de Granville. La centaine d'îles et d'îlots à marée haute laisse place à plus de 3000 hectares d'estran les jours de grande marée. L'archipel est un site privilégié de la plaisance régionale.

### Une biodiversité à préserver !

L'exceptionnelle richesse de ses milieux naturels fait de l'archipel de Chausey un haut-lieu du patrimoine naturel. Ainsi, il est inscrit au réseau Natura 2000 et bénéficie de mesures de protection nationales, dont celle de site classé, de réserve de chasse maritime et terrestre.

### Une activité de pêche et de conchyliculture

La pêche artisanale aux crustacés (principalement le homard) et la conchyliculture (huîtres, moules, palourdes) profitent pleinement de la richesse exceptionnelle du site, notamment de la qualité de ses eaux.

## AVIS AUX VISITEURS, PROMENEURS ET PLAISANCIERS

**Cheminement autorisé uniquement sur le sentier du littoral et les chemins publics**

### Iles essentiellement privées !

Sur la Grande Île, les propriétaires principaux sont la Société Civile Immobilière des Îles Chausey (38 hectares) et le Conservatoire du littoral (6 hectares).

Merci de respecter les propriétés privées et de ne pas vous écarter des sentiers balisés :

Vous êtes sur le sentier du littoral.	À une intersection, poursuivez tout droit.	Tournez à droite ou à gauche selon la direction des flèches.	Poursuivez tout droit sur le sentier principal. Autre chemin possible à droite ou à gauche.	Accès non autorisé. Mauvaise direction.
---------------------------------------	--	--	---	---

### Découverte de l'île en 2h

Le sentier du littoral balisé vous permet de découvrir la Grande île en 2 heures. Les niveaux de difficultés indiqués sur la carte vous permettront de choisir votre chemin.

## Recommandations

**danger**  
**SOYEZ PRUDENTS !**

Cette promenade présente des risques (falaise, anciennes carrières), votre responsabilité est engagée en cas d'accident résultant d'imprudence ou d'inattention de votre part. Les enfants doivent être encadrés par des adultes.

Ne gaspillez pas l'eau et l'électricité. Vous êtes sur une île, les ressources sont précieuses. Nous comptons sur vous pour les économiser.

Les chenilles de bombyx cul brun, très urticantes, peuvent être très nombreuses entre avril et juillet.

La Grande île dispose d'un seul bloc de toilettes publiques proche des commerces. Prenez vos dispositions.

## Site classé

### Respectez la réglementation

pour préserver la biodiversité et les propriétés privées. Ne laissez aucune trace de votre passage et préservez les ressources.

**Important : île sans poubelle.**  
Ne jetez aucun débris et ramenez vos déchets avec vous.

L'accès aux îlots est strictement interdit du 15 septembre au 15 juillet, zones de nidification pour les nombreuses colonies d'oiseaux

Camping et bivouac interdits

Autorisés en laisse uniquement sur la Grande île

EN CAS D'URGENCE  
COMPOSEZ LE 112

**+ D'INFOS**

Guide du visiteur à télécharger

Informations plaisanciers

Logos: Conservatoire du littoral, Natura 2000, Îles du Ponant, Granville Terre & Mer Communauté de Communes